Envoyé en préfecture le 24/11/2026
Reçu en préfecture le 24/11/2026
Publié le
ID : 056-215601857-20261119-DEL2026143-DE

Quéven Kewenn	# Délibération Conseil Municipal *du 19 novembre 2026*
Référence : 2026143	*Objet :* Avance subvention CCAS

Département du Morbihan Arrondissement de Lorient Commune de Quéven Nombre de conseillers : En exercice : 29 Présents : 26 Procurations : 3 Votants : 29	**L'an deux mille vingt-six, le dix-neuf novembre, le Conseil Municipal de la commune de Quéven, dûment convoqué le treize novembre deux mille vingt-six, s'est réuni en session ordinaire, en Mairie, à vingt heures trente, sous la présidence de Marc Boutruche, Maire.** Présents : BOUTRUCHE Marc, OLIVIER Céline, KLEIN Fabrice, GILLMANN Julie, FOLLO Anthony, PIERRE Myriam, LE TALLEC Marc, DANIEL Aziliz, BAUDET Damien, CHAPRON Sophie, MEVELEC Laurence, LE RAVALEC Stéphane GILLARD Pascale, BENON Ludovic, CARGOET Sophie, KERHOAS Gérard, PIQUÉE Cécile CARARON Grégory, GUILLOU Emilie, SURGET Damien, EZANO Mathys, NAOUR Nicole, GERAY Laurent, FREQUELIN Valérie, LE CAM Corinne, , LE MARRE Danielle Pouvoirs : GARCIA Nolwenn à DANIEL Aziliz, ASENSIO Marie-Laure à GILLMANN Julie, LE DELLIOU Stéphane à LE MARRE Danielle

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le CCAS de la ville de Quéven dépend, pour son bon fonctionnement, de la subvention versée par la commune. Il est nécessaire, pour garantir ce fonctionnement sur les premiers mois de l'année, d'allouer une avance sur subvention au CCAS en attendant le vote du budget par la commune.

Conformément à la législation en vigueur, cette avance est plafonnée à hauteur de 25 % de la subvention allouée l'année précédente.

Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré,
par 29 voix pour,

- **Alloue une avance sur subvention 2027, pour le CCAS de la commune de Quéven, selon les conditions suivantes :**

Organisme	Subvention 2026	Avance sur subvention 2027
CCAS de Quéven	200 000 €	50 000 €

Envoyé en préfecture le 24/11/2026
Reçu en préfecture le 24/11/2026
Publié le
ID : 056-215601857-20261119-DEL2026143-DE

A Quéven, le 19 novembre 2026

Anthony Follo, Secrétaire de séance	Marc Boutruche, Maire de Quéven
Notifiée le :	